

taires vinrent déclarer qu'ils approuvaient toutes les paroles et les actions des précédents (3). Ils ne formaient peut-être pas absolument, comme ils s'en vantaient avec quelque bruit et quelque ostentation, la majorité et la partie la plus saine des propriétaires de la commune, du moins ils composaient un groupe important; il eût été raisonnable d'écouter leurs observations; quelques concessions habiles, des explications judicieuses, des promesses sensées auraient ramené ces esprits irrités. Mais M. Parisis était peu ami des lenteurs et des atermoiements, la lutte ne semble pas avoir répugné à son tempérament; il sentit très bien percer l'animosité contre sa personne dans la résistance à ses projets; il méprisa celle-là, il se persuada qu'il viendrait à bout de celle-ci et déclara qu'il était trop tard pour reculer.

On reprit le chemin de Lyon et on alla une autre fois devant le premier magistrat de la Généralité. Les deux plus chauds confidents du curé, qui ne cessèrent de le couvrir, et devant les représentants du pouvoir et devant la population, Garel et Rechagneux, exposèrent à M. l'intendant, dans une démonstration artificieuse, que l'assemblée du 13 mai contredisait absolument le procès-verbal du 7 janvier précédent et que ses volontés les plus formelles étaient ainsi manifestement violées. Ils demandaient à ce qu'elles soient mieux respectées et avec une habileté, mêlée de quelque

---

(3) Voici leurs noms : Joseph Maillavin, Clair Noailly, Pierre Poullard-Grosset, Pierre Palmier, Louis Maillavin, Jean Maligeay, Pierre Blanchard, François Faure, François Maligeay, Étienne Goubier, Pierre Peyrard, Jean Ponchon, Barthélemy Gacon, Benoît Thavel. Le 20 mai s'adjoignirent aux précédents : Jean-Marie Poullard, Pierre Viard, Jean Noailly, Edmond Faure, Antoine Noailly, Étienne Goubier, Pierre Guillet et Claude Loire.